



Assemblée générale

Distr. générale
31 juillet 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 26 de l'ordre du jour provisoire*

Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition

Activités organisées pendant l'Année internationale des légumineuses (2016)

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Même après l'Année internationale des légumineuses (2016), les activités destinées à faire connaître les légumineuses continuent de sensibiliser le public partout dans le monde aux avantages de ces plantes et de mettre en évidence le rôle qu'elles peuvent jouer dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Soumis pour faire suite à la résolution [68/231](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport rend compte des progrès accomplis pendant l'Année internationale des légumineuses en se fondant sur un rapport d'évaluation établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et approuvé par sa Conférence en 2017. Il y est recommandé aux États membres de poursuivre les activités organisées pendant l'Année internationale des légumineuses et de s'efforcer de les intégrer dans la mise en œuvre du Programme 2030.

* [A/73/150](#).



I. Introduction

1. Dans sa résolution 68/231, l'Assemblée générale a proclamé l'année 2016 Année internationale des légumineuses.
2. Elle a réaffirmé la résolution 1980/67 du Conseil économique et social sur les années internationales et les anniversaires, et ses résolutions 53/199 du 15 décembre 1998 et 61/185 du 20 décembre 2006 sur la proclamation d'années internationales, et invité l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à faciliter la célébration de l'Année, en collaboration avec les gouvernements, les organismes compétents, les organisations non gouvernementales et toutes les autres parties prenantes concernées et à la tenir informée de la situation à cet égard.
3. Elle a également invité toutes les parties prenantes à verser des contributions volontaires et à fournir d'autres formes d'appui à l'Année, souligné que toutes les activités qui, au-delà des activités relevant actuellement du mandat de la FAO, pourraient découler de l'application de ladite résolution, devraient être financées au moyen de contributions volontaires, notamment en provenance du secteur privé, et prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-treizième session, un rapport concis portant sur les activités découlant de la mise en œuvre de la résolution, qui contiendrait notamment une évaluation de l'Année.

II. Évaluation des progrès accomplis lors de l'Année internationale des légumineuses (2016)

4. L'Année internationale des légumineuses avait pour principal objectif de sensibiliser le public aux nombreux avantages de ces plantes en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à des échanges d'informations, à une meilleure compréhension mutuelle par l'éducation et la communication, au soutien à l'adoption de politiques appropriées et au renforcement des compétences nécessaires pour développer la production et le commerce des légumineuses.
5. Un plan d'action a été établi en collaboration avec les membres du comité directeur international de l'Année en 2016 afin de guider sa mise en œuvre, et il prévoyait notamment les activités suivantes :
 - a) La tenue de consultations régionales et mondiales avec des spécialistes des légumineuses, des décideurs, des groupements de producteurs et des associations professionnelles ;
 - b) L'organisation de campagnes de sensibilisation mondiales et régionales – par l'intermédiaire de forums en ligne, de publications sur Internet et des médias sociaux ;
 - c) La création d'une base de données sur la composition alimentaire des légumineuses ;
 - d) La réalisation de travaux de recherche et la publication de documents et d'études scientifiques tels que « The global economy of pulses » sur l'économie mondiale des légumineuses et *Pulses and their by-products as animal feed* sur les légumineuses et leurs produits dérivés utilisés en alimentation animale.
6. À la quarantième session de la Conférence de la FAO qui s'est tenue à Rome, du 3 au 8 juillet 2017, les États membres ont approuvé un rapport sur l'évaluation de

l'Année internationale des légumineuses (2016)¹, dans lequel sont présentés les processus mis en place pour célébrer l'Année ainsi que les résultats obtenus et les difficultés rencontrées.

7. À l'occasion de l'Année internationale des légumineuses, des activités ont été organisées partout dans le monde et ont permis de mieux faire connaître les avantages de ces plantes et d'encourager le dialogue sur l'élaboration de politiques propres à stimuler leur production, leur consommation et leur commerce.

8. Les activités menées dans le cadre de l'Année internationale des légumineuses contribuent à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à celle des objectifs de développement durable. Les légumineuses ont des effets bénéfiques importants pour la santé (objectif 3) car elles sont très nutritives et très riches en protéines (elles contiennent deux fois plus de protéines que le blé et trois fois plus que le riz) et, contrairement aux sources de protéines animales telles que le bœuf ou le lait, elles ne contiennent pas de résidus d'hormones ou d'antibiotiques, bien qu'elles soient susceptibles de contenir des résidus de pesticides en fonction de la méthode de production utilisée. Les légumineuses sont économiquement abordables, elles contribuent à la sécurité alimentaire à tous les niveaux et favorisent une agriculture durable (objectifs 2 et 8). Compte tenu de leur adaptabilité, les agriculteurs pauvres peuvent facilement les cultiver et en tirer des moyens de subsistance prévisibles et des revenus supplémentaires. Les légumineuses contribuent à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci, et elles favorisent la biodiversité (objectifs 13 et 15), puisqu'elles supportent mieux la sécheresse que la plupart des céréales de base et qu'elles fixent d'importantes quantités d'azote dans le sol.

9. Depuis 2016, des études scientifiques sont publiées et de nombreuses campagnes de sensibilisation sont menées aux niveaux mondial, régional et national grâce aux ressources disponibles sur Internet et aux médias sociaux. Le site Web consacré à l'Année internationale des légumineuses continue à faire connaître les avantages des légumineuses dans sept langues différentes, proposant notamment du matériel pédagogique, des fiches d'information, des blogs, des applications multimédia, des vidéos et des fichiers audio².

10. Dans toutes les régions du monde, des ambassadeurs spéciaux de l'Année internationale des légumineuses continuent de sensibiliser le public à l'importance de ces plantes et d'inciter les parties prenantes concernées à tisser des liens à toutes les étapes de la chaîne alimentaire, à stimuler la production mondiale de légumineuses et à trouver des solutions aux obstacles qui entravent leur commerce.

11. À la quarantième session de la Conférence de la FAO, les États membres se sont également intéressés à l'importance des activités faisant suite à l'Année internationale des légumineuses, et ont adopté la résolution 10/2017 sur une possible célébration annuelle d'une Journée internationale des légumineuses, fixée au 10 février.

III. Conclusions

12. L'Année internationale des légumineuses a permis de mieux faire connaître ces plantes ainsi que leurs bienfaits pour la santé, leurs avantages pour les moyens de

¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), document publié sous la cote C 2017/29.

² Voir <http://www.fao.org/pulses-2016/fr/>.

subsistance des agriculteurs et leurs effets bénéfiques sur l'environnement. Bien que les haricots secs, les lentilles et les pois soient connus depuis des siècles, ils auront un rôle déterminant à jouer pour assurer un avenir durable et participer à la concrétisation du Programme 2030.

13. Bien que l'Année internationale des légumineuses soit terminée, des activités destinées à faire connaître les avantages de ces plantes sont organisées partout dans le monde autour de cinq messages clefs :

- **Les légumineuses sont très nutritives.** Malgré leur petite taille, les légumineuses sont très riches en protéines, puisqu'elles en contiennent généralement deux fois plus que les céréales complètes et trois fois plus que le riz. Quand elles sont mélangées à d'autres aliments, leur valeur nutritionnelle est renforcée. Il est par exemple conseillé de consommer des céréales avec des légumineuses pour augmenter l'apport protéique d'un repas.
- **Les légumineuses sont économiquement abordables et contribuent à la sécurité alimentaire à tous les niveaux.** Les légumineuses sont une source peu coûteuse de protéines – un élément essentiel à une alimentation saine, tout particulièrement dans les régions les plus pauvres où la viande, les produits laitiers et le poisson sont trop chers. Elles peuvent aussi être une source de revenus : les petits paysans qui cultivent des légumineuses ont la possibilité de les vendre sur les marchés ou de les transformer et créer ainsi des produits à valeur ajoutée.
- **Les légumineuses ont des effets bénéfiques importants sur la santé.** Très riches en fer, les légumineuses mélangées à des aliments riches en vitamine C permettent de lutter contre les carences en fer, en particulier chez les femmes en âge de procréer plus sujettes à l'anémie ferriprive. Les légumineuses sont aussi de bonnes sources de vitamines, notamment d'acide folique qui réduit le risque d'anomalies du tube neural notamment responsables du spina-bifida chez les nouveau-nés. Avec leur indice glycémique faible, leur faible teneur en matières grasses et leur teneur élevée en fibres, les légumineuses sont recommandées aux diabétiques.
- **Les légumineuses favorisent l'adaptation au changement climatique et contribuent à atténuer ses effets.** Les légumineuses sont une culture climatiquement rationnelle car elles favorisent l'adaptation au changement climatique tout en contribuant à atténuer ses effets. Leur introduction dans les systèmes d'exploitation agricole peut être essentielle pour renforcer la résilience au changement climatique. Il existe de nombreuses légumineuses résistantes à la sécheresse, telles que les pois cajan, les pois bambara et les lentilles. Ces plantes peuvent être cultivées dans des zones arides aux précipitations limitées (300-450mm par an) et souvent irrégulières.
- **Les légumineuses favorisent la biodiversité.** Les légumineuses peuvent accroître la biodiversité car elles ont la capacité de fixer leur propre azote dans le sol et de le rendre ainsi plus fertile. La diversité génétique de ces cultures est essentielle pour l'aménagement des sols et la lutte contre les ravageurs sur l'exploitation, en particulier dans les petites exploitations agricoles. Les cultures intercalaires de légumineuses accroissent la biodiversité agricole et créent un paysage plus diversifié pour les animaux et les insectes.

IV. Recommandations

14. Les États Membres devraient poursuivre les activités en lien avec l'Année internationale des légumineuses et les intégrer dans la mise en œuvre du Programme 2030. Il faut pour cela identifier les liens qui existent avec les objectifs de développement durable appropriés et les cibles qui les accompagnent et appuyer ensuite les mesures nécessaires à leur concrétisation.
